

« Voici, je vous dis un mystère : **NOUS NE MOURRONS PAS TOUS**, mais **TOUS NOUS SERONS CHANGÉS**, en un instant, en un clin d'œil, **À LA DERNIÈRE TROMPETTE**. Car elle sonnera, et **LES MORTS RESSUSCITERONT**

incorruptibles, et nous, **NOUS SERONS CHANGÉS**. Il faut en effet que ce corps corruptible revête



l'incorruptibilité, et que **CE CORPS MORTEL RE V Ê T E**

L'IMMORTALITÉ. Lorsque ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite : **LA MORT A ÉTÉ ENGLOUTIE DANS LA VICTOIRE.** »

- 1 Corinthiens 15.51-54

Aujourd'hui, dans notre condition terrestre, nous ne sommes nullement immortels, mais par le moyen de la foi en Jésus, nous pouvons nous réclamer de la promesse de l'immortalité (Jean 3.16). Le chrétien a l'assurance d'obtenir l'immortalité lors du second avènement de Jésus.

Ce qui rend certaine la promesse de l'immortalité, c'est le fait que Jésus soit sorti vivant du tombeau :

« **Notre Sauveur Jésus-Christ, qui A RÉDUIT À L'IMPUISSANCE LA MORT ET MIS EN LUMIÈRE LA VIE ET L'INCORRUPTIBILITÉ par l'Évangile.** »

-2 Timothée 1.10